

DOSSIER : Prévention du risque infectieux et d'antibio-gouvernance

L'Union Européenne finance le Centre hospitalier de Langres à hauteur de 105 000 €, dans le cadre du Fonds Européen de Développement Régional, pour l'acquisition d'un logiciel métier de prévention du risque infectieux et d'antibio-gouvernance pour l'équipe territoriale de prévention du risque infectieux des établissements publics Sud Haute-Marne.

Ce logiciel permet de corriger les difficultés de prise en charge des patients, avec :

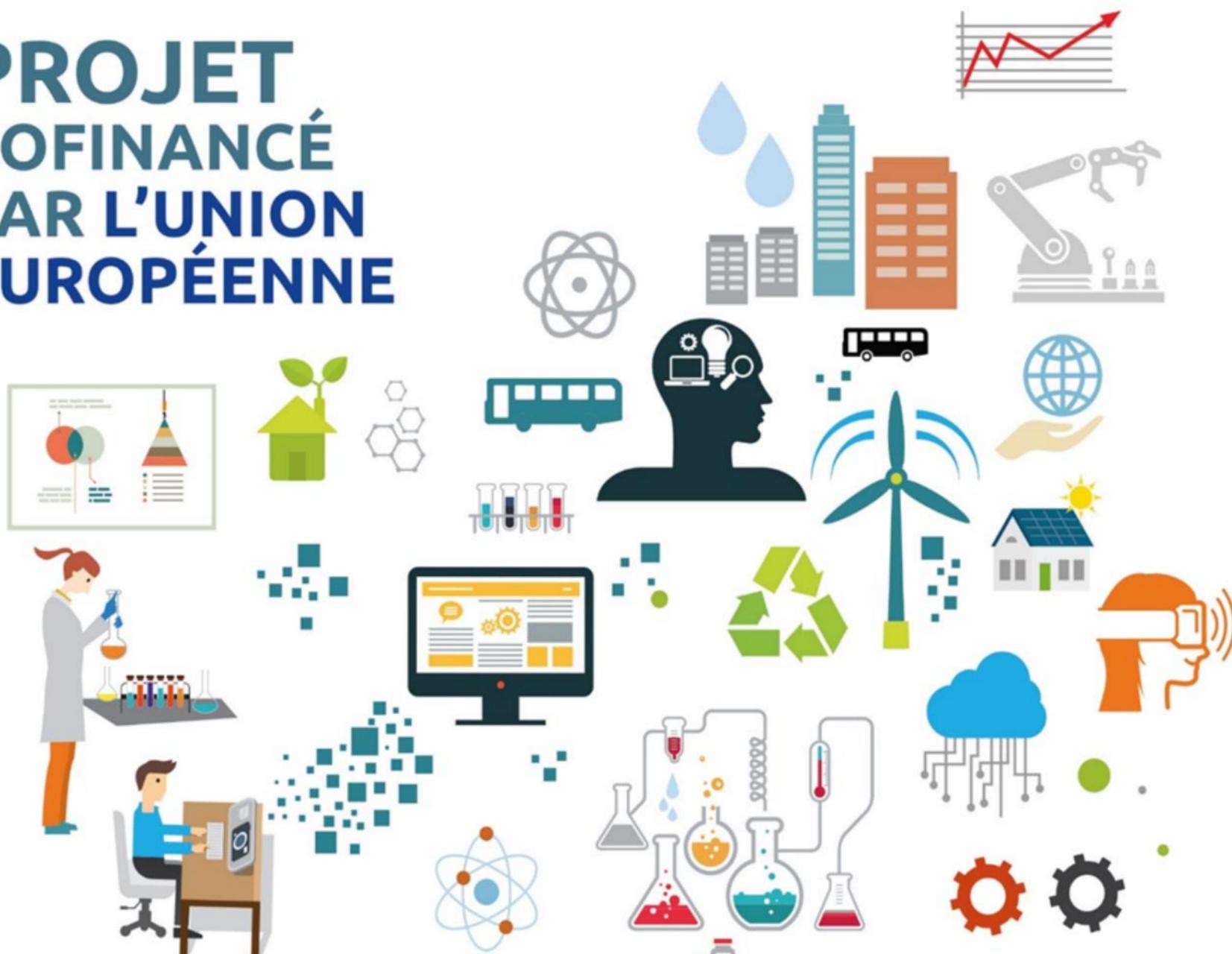
- La réduction de l'utilisation des antimicrobiens ;
- La diminution de la durée des hospitalisations chez les patients avec antimicrobiens ;
- La diminution des facteurs de risque liés à l'émergence de résistance bactérienne ;
- L'augmentation de l'efficacité de l'équipe territoriale de prévention du risque infectieux, dans ses tâches de surveillance et d'optimisation des antimicrobiens ainsi que la prévention des infections.

La signature de cette convention attributive représente une étape significative concernant la résilience du système de santé et sa capacité à prévoir, absorber, s'adapter et rebondir face à une crise tout en minimisant les impacts négatifs sur la santé de la population et les services de santé. Grâce à l'aide financière de l'UE, le Centre Hospitalier de Langres renforce son engagement envers l'innovation et la qualité du service.

La Commission européenne continue d'encourager les institutions de santé qui cherchent à moderniser leurs opérations tout en respectant les normes environnementales. Cet accord illustre l'engagement de l'UE dans le système de santé pour accompagner la réorganisation des services.



PROJET COFINANCÉ PAR L'UNION EUROPÉENNE



NOM DU PROJET: Prévention du risque infectieux et antibiogouvernance

OBJECTIFS : L'union européenne finance le centre hospitalier de Langres à hauteur de 105 000 €, dans le cadre du fonds européen de développement régional, pour l'acquisition d'un logiciel métier de prévention du risque infectieux et d'antibio-gouvernance pour l'équipe territoriale de prévention du risque infectieux des établissements publics sud haute-marne afin de :

- Réduire l'utilisation des antimicrobiens;
- Diminuer la durée des hospitalisations chez les patients avec antimicrobiens;
- Diminuer les facteurs de risques liés à l'émergence de résistance bactérienne;
- Augmenter l'efficacité de l'équipe territoriale de prévention du risque infectieux, dans ses tâches de surveillance et d'optimisation des antimicrobiens et de prévention des infections.

www.europe.grandest.fr